379589-2026 - Konkurrencevilkår

Frankrig – Projektering i forbindelse med elforsyningssystemer – Sous-concession pour l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur les parkings des aéroports de Nice Côte d'Azur et de Cannes-Mandelieu
OJ S 105/2026 03/06/2026
Udbuds- eller koncessionsbekendtgørelse – standardordningen
Tjenesteydelser

1. Køber

1.1. Køber

Officielt navn: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR
E-mail: marches@cote-azur.aeroport.fr
Køberens retlige status: Enhed med særlige eller eksklusive rettigheder
Køberen er en ordregivende enhed
Den ordregivende enheds aktiviteter: Lufthavnsrelaterede aktiviteter

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: Sous-concession pour l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur les parkings des aéroports de Nice Côte d'Azur et de Cannes-Mandelieu
Beskrivelse: La société Aéroports de la Côte d'Azur (ACA), concessionnaire des aéroports Nice Côte d'Azur et Cannes-Mandelieu, entend confier à un opérateur économique, dans le cadre d'un contrat de sous-concession, le financement, la conception, l'installation, l'exploitation, la maintenance et le renouvellement d'un parc de bornes de recharge pour véhicules électriques destiné à équiper les parkings situés sur les deux aéroports conformément à la réglementation en vigueur. Le contrat de sous-concession est passé en application des articles L. 1121-1 et L. 3120-1 du Code de la commande publique, conformément aux dispositions de la troisième partie dudit code relatives aux concessions. Le sous-concessionnaire supportera le risque lié à l'exploitation du service, sa rémunération étant substantiellement assurée par les recettes perçues auprès des usagers.
Identifikator for proceduren: 19150e1d-17eb-4667-948c-5443421de606
Intern ID: RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) PARKINGS ACA

2.1.1. Formål

Kontraktens hovedformål: Tjenesteydelser
Primær klassifikation (cpv): 71323100 Projektering i forbindelse med elforsyningssystemer
Supplerende klassifikation (cpv): 45315300 Strømforsyningsinstallationer, 50711000 Reparation og vedligeholdelse af elektriske installationer i bygninger

2.1.2. Udførelsessted

Postadresse: Aéroport Nice Côte d'Azur (Terminaux 1 et 2) et Aéroport Cannes Mandelieu, région Provence - Alpes - Côte d'Azur
By: Nice
Postnummer: 06200
Landsdel (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Land: Frankrig

Yderligere oplysninger: Aéroport Nice Côte d'Azur.

2.1.3. Værdi

Anslået værdi eksklusiv moms: 6 500 000,00 EUR

2.1.4. Generelle oplysninger

Yderligere oplysninger: Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents de la consultation. Valeur estimée : Valeur hors TVA : 6 500 000 euros Monnaie : Euros Durée de la concession : 17 ans Durée en mois : 204 mois La durée prévisionnelle de la convention de sous-concession est estimée à 17 ans. Conformément à la réglementation en vigueur, la durée effective du contrat de sous-concession sera fonction des investissements à réaliser et ne devra pas excéder le temps raisonnablement escompté par le sous-concessionnaire pour qu'il amortisse les investissements réalisés avec un retour sur les capitaux investis, compte tenu des investissements nécessaires à l'exécution du contrat. Date prévisionnelle de début : 1er juin 2027 Date limite de remise des candidatures : 01/09/2026 Heure locale : 12h00 Informations complémentaires : La présente procédure est lancée en application des articles L. 1121-1, L. 3120-1, L. 3124-1 et R. 3124-1 du Code de la commande publique. La sous-concession est soumise aux dispositions du cahier des charges de la concession des aéroports de Nice-Côte d'Azur et de Cannes-Mandelieu, approuvé par le décret n° 2007-244 du 23 février 2007. La procédure se déroule en deux phases : (1) sélection des candidatures sur la base des critères énoncés ci-dessous; (2) remise des offres initiales, négociation et, le cas échéant, offre finale. Les documents de la consultation seront mis à disposition sur la plateforme AIR ACHATS à la date d'envoi de l'invitation à présenter une offre. Les documents de la consultation (note de présentation générale, calendrier prévisionnel indicatif, règlement de la consultation et projet de contrat) seront téléchargeables sur la plateforme AIR ACHATS après inscription gratuite à l'adresse : https://achats.nice.aeroport.fr/. Le cahier des charges techniques sera communiqué aux seuls candidats retenus à l'issue de la phase de sélection des candidatures. Les dossiers de candidature doivent impérativement être rédigés en langue française et déposés de manière dématérialisée sur la plateforme AIR ACHATS avant la date et heure limite indiquées. Il est rappelé que c'est la date et l'heure de réception qui font foi. Les dossiers remis après la date limite ne seront pas retenus. Pour toute demande de renseignements techniques ou administratifs, les candidats sont invités à se connecter à leur compte sur la plateforme AIR ACHATS : https://achats.nice.aeroport.fr/ Les textes légaux et réglementaires mentionnés dans le présent avis sont consultables sur : http://www.legifrance.gouv.fr

Retsgrundlag:

Direktiv 2014/23/EU

2.1.6. Udelukkelsesgrunde

Kilder til grundlag for udelukkelse: Bekendtgørelse

Tilsidesættelse af forpligtelser i henhold til rent nationale udelukkelsesgrunde: Motifs d'exclusion prévus aux articles L.3123-1 à L.3123-11 du Code de la commande publique

5. Delkontrakt

5.1. Delkontrakt: LOT-0001

Titel: Installation, exploitation et maintenance d'IRVE – Aéroports Nice Côte d'Azur et Cannes-Mandelieu

Beskrivelse: Description des prestations : Le périmètre de la sous-concession couvre les parcs de stationnement des aéroports de Nice et de Cannes soumis aux obligations réglementaires d'équipement en infrastructure de recharge pour véhicules électriques. A la

date de lancement de la consultation, les parcs de stationnement concernés représentent au total 7522 places de stationnement réparties comme suit : • Aéroport Nice Côte d'Azur – Terminal 1 : 1 405 places de stationnement ; • Aéroport Nice Côte d'Azur – Terminal 2 : 5 537 places de stationnement ; • Aéroport de Cannes-Mandelieu : 580 places de stationnement. Le sous-concessionnaire sera chargé de réaliser les investissements nécessaires au déploiement des IRVE ainsi que leur exploitation commerciale. Il percevra les recettes liées à l'utilisation des bornes par les usagers, à charge pour lui d'amortir les ouvrages, de couvrir les coûts d'exploitation et de maintenance et d'assurer l'équilibre économique de la sous-concession. Le parc d'infrastructures sera constitué de bornes nouvelles à installer et de bornes existantes mises à disposition par ACA : 39 bornes au Terminal 1, 142 au Terminal 2 et 15 sur l'aéroport de Cannes-Mandelieu. Le cadre règlementaire actuel fixe un seuil de 5% des places de stationnement, tandis qu'une directive européenne qui n'est pas encore transposée dans le droit français prévoit une augmentation du seuil à 10% au 1er janvier 2027. Ce seuil minimal réglementaire d'équipement fixé par la Directive Européenne 2024/1275 du 24 avril 2024 sur la performance énergétique des bâtiments (10 % des emplacements) correspond à 752 points de recharge, répartis comme suit : • 141 points sur le Terminal 1 de l'aéroport Nice Côte d' Azur ; • 554 points sur le Terminal 2 de l'aéroport Nice Côte d'Azur ; • 58 points sur l'aéroport de Cannes-Mandelieu. La puissance totale cumulée des points de charge est estimée à 2 800 kVA. Le raccordement de l'ensemble des points de charge sera réalisé sur un réseau indépendant du réseau privé de l'aéroport. Les infrastructures nécessaires à ce réseau devront être créées, notamment le poste de livraison et de transformation, les TGBTs, ainsi que les liaisons HTA et BT. Le financement et le raccordement au réseau électrique pour l' alimentation des IRVE seront pris en charge par le sous-concessionnaire. Le sous-concessionnaire devra garantir la disponibilité des équipements, leur interopérabilité avec les standards de recharge existants ainsi que leur évolutivité pour accompagner la montée en puissance de la mobilité électrique et se conformer aux évolutions réglementaires applicables pendant toute la durée du contrat. La réglementation française impose un nombre minimal de points de charge basé sur le nombre de places : o 5% à court terme (loi LOM actuellement en vigueur) o 10% à terme (évolution Directive Européenne 2024/1275 du 24 avril 2024) Ces seuils sont exprimés en points de charge AC "classiques" (3,7 kW à minima, jusqu'à 22 kW).

5.1.1. Formål

Kontraktens hovedformål: Tjenesteydelser
Primær klassifikation (cpv): 71323100 Projektering i forbindelse med elforsyningssystemer
Supplerende klassifikation (cpv): 45315300 Strømforsyningsinstallationer, 50711000 Reparation og vedligeholdelse af elektriske installationer i bygninger

5.1.2. Udførelsessted

By: Nice et Cannes
Landsdel (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Land: Frankrig

5.1.3. Anslået varighed

Startdato: 01/06/2027
Varigheds slutdato: 31/05/2044

5.1.5. Værdi

Anslået værdi eksklusiv moms: 6 500 000,00 EUR

5.1.6. Generelle oplysninger

Reserveret deltagelse:
Deltagelse uden forbehold.

Indkøbsprojekt, der ikke finansieres med EU-midler
Udbuddet er omfattet af aftalen om offentlige udbud (GPA): nej
Yderligere oplysninger: Conditions de participation : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Le candidat produira : -Une lettre de candidature (formulaire DC1), datée et signée par une personne habilitée à engager la société candidate ou le groupement, mentionnant l'identité, les fonctions et coordonnées du point de contact. -Un pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et chaque membre du groupement. -Un pouvoir donné par les membres du groupement au mandataire. -Les certificats délivrés par les autorités compétentes justifiant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (ou, à défaut, une déclaration sur l'honneur datée et signée). -Une déclaration sur l'honneur datée et signée attestant : (i) l'absence d'exclusion au titre des articles L. 3123-1 à L. 3123-11 du Code de la commande publique ; (ii) l'exactitude des renseignements et documents relatifs aux capacités et aptitudes ; (iii) le respect de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail) ; (iv) l'absence de situation de liquidation ou de redressement judiciaire sans habilitation à poursuivre l'activité ; (v) la non-méconnaissance du Règlement UE n° 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 (mesures restrictives – Ukraine). -Un extrait K-bis ou tout document équivalent de moins de trois (3) mois. -Les statuts à jour et certifiés conformes. -Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité. En cas de candidature en groupement, les justificatifs doivent être fournis par chacun des membres. Capacité économique et financière Le candidat produira (formulaire DC2 accompagné des documents demandés) : -Les bilans, comptes de résultats et annexes des trois (3) derniers exercices comptables. Les membres du groupement peuvent compléter ces informations par celles d'une société contrôlante, accompagnée d'une lettre de soutien. -L'identité des actionnaires et la répartition du capital de chaque membre du groupement. -Une note sur les modalités de financement des investissements envisagés et sur l'origine des fonds, en particulier en cas d'autofinancement. -Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, la justification de ces capacités et la preuve qu'il en disposera pendant toute l'exécution du contrat. Niveau minimal exigé : solidité économique et financière suffisante pour réaliser les investissements nécessaires au déploiement des IRVE, appréciée notamment au regard du chiffre d'affaires global et de la surface financière des membres du groupement. Capacité technique et professionnelle Le candidat produira : -Une note de présentation de chacun des membres du groupement (historique, activités principales, effectifs et qualifications professionnelles, organigramme). -Un dossier de références récentes (5 dernières années) en rapport avec l'objet de la consultation, indiquant : le montage contractuel, le rôle des membres du groupement, la durée de réalisation, le montant global HT, le nom et coordonnées du maître d'ouvrage, une présentation visuelle des projets, les prestations exécutées en propre et celles sous-traitées. Niveau minimal exigé : expérience et savoir-faire démontrés en matière d'installation, d'exploitation et de maintenance d'IRVE ou d'équipements techniques comparables dans des environnements à forte fréquentation.

5.1.9. Udvælgelseskriterier

Kilder til udvælgelseskriterier: Udbudsdokument

5.1.10. Tildelingskriterier

Beskrivelse af den metode, der skal anvendes, hvis vægtningen ikke kan udtrykkes ved hjælp af kriterier: Critères de sélection des candidatures Les candidatures seront évaluées selon les deux critères suivants, chacun noté de 0 à 10 : Critère n° 1 : Solidité économique et financière de l'ensemble des membres du groupement / 0 à 10 points Critère n° 2 : Composition et références professionnelles du groupement témoignant d'une expérience et d'un savoir-faire

pour les différentes missions de la consultation / 0 à 10 points À l'issue de l'examen des candidatures, ACA admettra à participer à la phase de remise des offres et de négociation l'ensemble des candidats ayant satisfait aux conditions de participation et dont la candidature est complète et recevable. Les candidats retenus seront informés des modalités de déroulement de la négociation et du délai imparti pour la remise de leur offre.

5.1.11. Tilbudsdokumenter

Sprog, som udbudsdokumenterne er officielt tilgængelige på: fransk
Adresse på udbudsdokumenterne: https://achats.nice.aeroport.fr/

5.1.12. Tilbudsvilkår

Vilkår for indgivelse:
Elektronisk indgivelse: Påkrævet
Indgivelsesadresse: https://achats.nice.aeroport.fr/
Sprog, som tilbud og ansøgninger om deltagelse kan indgives på: fransk
Betingelser for kontraktens udførelse:
Udførelsen af kontrakten skal ske inden for rammerne af programmer for beskyttet beskæftigelse: Nej
Vilkår relateret til kontraktens udførelse: Conditions d'exécution de la concession : Les conditions d'exécution sont définies dans les documents de la consultation, mis à disposition sur la plateforme AIR ACHATS : https://achats.nice.aeroport.fr/ Les dossiers de candidature doivent obligatoirement être déposés de manière dématérialisée sur la plateforme AIR ACHATS avant les date et heure limites indiquées. Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession : ● Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession.

5.1.16. Yderligere oplysninger, mægling og gennemgang

Organisation med ansvar for klager: Tribunal judiciaire de Nice
Oplysninger om klagefrister: Introduction de recours Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat (ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 (article 5 à 8) et décret n°2009-14 du 27 novembre 2009, article 1441-1 et suivants du Code de procédure civile). - Référé contractuel dans le délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 (articles 11 à 21) et décret n°2009-14 du 27 novembre 2009, article 1441-1 et suivants du Code de procédure civile) - recours au fond en nullité du contrat dans le délai de 5 ans (article 2224 du Code civil) à compter de la date à laquelle le demandeur a connaissance du contrat.
Organisation, der leverer supplerende oplysninger om udbudsproceduren: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR
Organisation, der leverer yderligere oplysninger om klageprocedurerne: Tribunal judiciaire de Nice
Organisation, der modtager ansøgninger om deltagelse: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR
Organisation, der behandler tilbud: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

8. Organisationer

8.1. ORG-0001

Officielt navn: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR
Registreringsnummer: 493479489
Postadresse: 19 RUE COSTES ET BELLONTE - CS 63331
By: NICE CEDEX 3
Postnummer: 06206

Landsdel (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Land: Frankrig
Enhed: Département Achats – Aéroports de la Côte d'Azur
E-mail: marches@cote-azur.aeroport.fr
Telefon: 0493217316
Internetadresse: https://www.nice.aeroport.fr/
Adresse til udveksling af oplysninger (URL) (eDelivery-Gateway): https://achats.nice.aeroport.fr/
Køberprofil: https://achats.nice.aeroport.fr
Denne organisations roller:
Køber
Organisation, der leverer supplerende oplysninger om udbudsproceduren
Organisation, der modtager ansøgninger om deltagelse
Organisation, der behandler tilbud

8.1. ORG-0002

Officielt navn: Tribunal judiciaire de Nice
Registreringsnummer: 0
Postadresse: Place du palais de justice – CS 06357
By: NICE CEDEX 1
Postnummer: 06357
Landsdel (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Land: Frankrig
Enhed: Tribunal judiciaire de Nice
E-mail: accueil-nice@justice.fr
Telefon: +33 (0)492177000
Internetadresse: https://www.justice.fr/annuaire/tribunal-judiciaire-nice
Denne organisations roller:
Organisation med ansvar for klager
Organisation, der leverer yderligere oplysninger om klageprocedurerne

8.1. ORG-0000

Officielt navn: Publications Office of the European Union
Registreringsnummer: PUBL
By: Luxembourg
Postnummer: 2417
Landsdel (NUTS): Luxembourg (LU000)
Land: Luxembourg
E-mail: ted@publications.europa.eu
Telefon: +352 29291
Internetadresse: https://op.europa.eu
Denne organisations roller:
TED eSender

Oplysninger om bekendtgørelsen

Bekendtgørelsens ID: 2dcb8dd9-6445-409a-b5e7-0045ca1a0b98 - 01
Formulartype: Konkurrencevilkår
Bekendtgørelsestype: Udbuds- eller koncessionsbekendtgørelse – standardordningen
Bekendtgørelsesundertype: 19

Afsendelsesdato for bekendtgørelsen: 02/06/2026 09:36:08 (UTC+00:00) vesteuropæisk tid, GMT
Bekendtgørelsens officielle sprog: fransk
Bekendtgørelsesnummer: 379589-2026
EUT-S-nummer: 105/2026
Offentliggørelsesdato: 03/06/2026